

OCBM Namur du 3 juin 2025 - Documents préparatoires

Points 2.3 pour avis : Evaluation de la ligne E86 Namur - Couvin

Contexte de l'évaluation

Sur base du processus « Evaluation de l'offre de bus TEC », l'AOT (Autorité Organisatrice du Transport – SPW MI) pilote la réalisation de deux étapes d'évaluation pour chaque ligne de bus créée ou significativement modifiée, en intégrant les parties prenantes concernées. Chaque étape d'évaluation comprend l'établissement d'un plan d'actions. L'objectif de ces évaluations est de s'assurer de la pertinence des offres mises en place et d'identifier les actions nécessaires à l'amélioration de l'attractivité de l'offre sur ces lignes pour contribuer au transfert modal visé par la Wallonie.

La ligne E86 « Namur - Couvin » a été intégrée sous appellation Express en septembre 2021. Cette évolution a été accompagnée d'un ensemble d'ambitions régionales, présentées en OCBM d'automne 2021. Ces ambitions ont été partiellement mises en œuvre par le TEC début 2022 par les modifications suivantes :

- L'augmentation de la fréquence en heures de pointe entre Philippeville et Couvin ;
- Le changement du matériel roulant améliorant la capacité ;
- La suppression de l'extension bidirectionnelle Jambes-Namur ;
- L'ajout de la desserte du PAE de Mettet.

Pour lesquelles l'AOT avait remis un avis favorable conditionnel à :

- La mise en place de correspondances systématiques à Namur depuis/vers Liège (en particulier depuis Liège la semaine, dans les deux sens le dimanche) ;
- Le renfort d'offre au regard des ambitions régionales en termes d'amplitude horaire (parcours en soirée) ;
- La limitation de la constance spatiale à 2 itinéraires entre Philippeville et Namur (hors dédoublements).

Le Plan de Mobilité Charleroi Métropole (PMCM) adopté en mai 2024 confirme le besoin de liaison Couvin-Philippeville- Namur.

La présente note expose les résultats de l'évaluation intermédiaire de cette ligne. Dans ce cadre, un atelier a été organisé par l'AOT le 22 avril 2025 avec les parties prenantes (communes, OTW, SPW Routes, GAL, représentants d'usagers, des intercommunales et des universités).

Description de la ligne et constat de fonctionnement

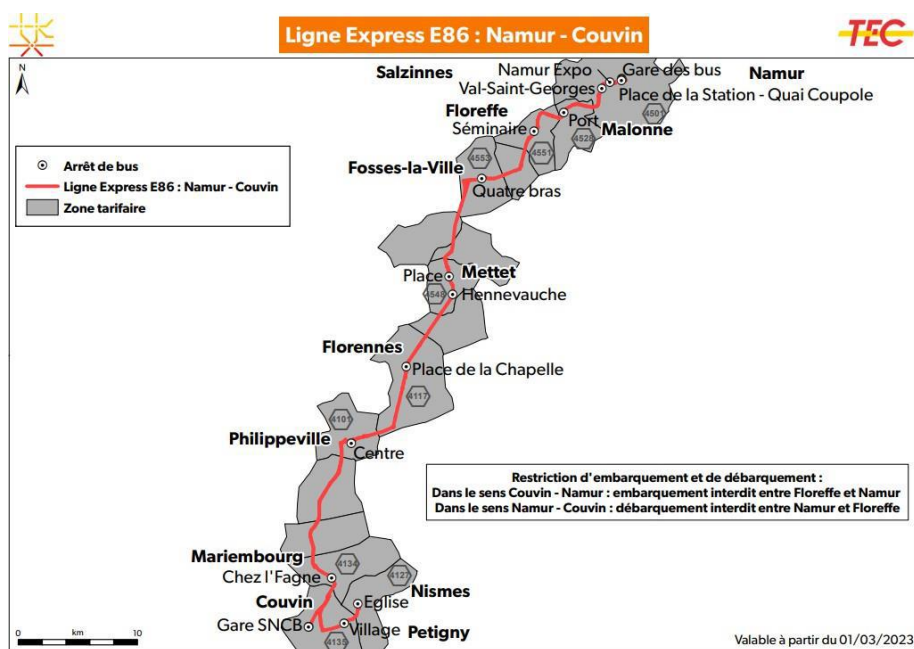


Figure 1: Ligne E86 Namur - Couvin (source OTW)

En semaine de **période scolaire**, la ligne E86 réalise 25 parcours vers Namur et 36 parcours en direction de Couvin. Toutefois, un certain nombre de parcours disposent de points de départ et terminus à différentes localités, selon la répartition suivante :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| 25 parcours en direction de Namur | 36 parcours en provenance de Namur |
| - 2 en partance de Mettet | - 2 avec terminus Mettet |
| - 3 en partance de Florennes | - 9 avec terminus Florennes |
| - 5 en partance de Philippeville | - 5 avec terminus Philippeville |
| - 15 en partance de Nismes | - 3 avec terminus Couvin |
| | - 17 avec terminus Nismes |

18 parcours dans chaque sens sont réalisés en semaine de **vacances scolaires**, 7 parcours par sens sont assurés le **samedi** et 4 parcours le **dimanche**.

L'objectif de cette ligne est de fournir une liaison rapide entre localités de l'entre-Sambre-et-Meuse, en particulier les plus éloignées, et le pôle urbain majeur qu'est Namur.

Indicateurs de performances de la ligne

Alors que la ligne totalisait 370.991 montées en 2019, elle en a totalisé 412.992 montées en 2024, soit une augmentation de 10 % pour une croissance de l'offre d'une ampleur similaire sur la même période.

Une analyse de performance a été réalisée sur base des deux indicateurs suivants qui illustre le succès rencontré par la ligne :

- V/K soit le nombre de validations annuel / le nombre de kilomètres annuels parcourus,
- V/N soit le nombre moyen de validations par parcours.

Le V/K 2024 de la ligne E86 est de **0,52**. Le V/K moyen des lignes Express du réseau TEC est de 0,45. Compte tenu de la longueur particulièrement élevée de cette ligne (63 km), l'indice de performance de la E86 peut être considéré comme satisfaisant.

Le V/N pour l'année 2024 est de **32,83** personnes par parcours. Le V/N moyen pour les lignes Express est de 18,83. L'indice de performance de la E86 est donc très satisfaisant, ce qui fait de la E86 l'une des lignes les plus performantes du réseau au regard de cet indicateur.

Principaux constats

Retours d'inspection de la ligne

Lors des inspections, il n'y a pas eu de problèmes majeurs de ponctualité observés sur l'essentiel du parcours, mis à part les éléments suivants :

- Ralentissements conséquents en entrée et sortie de Namur aux heures de pointe (Salzennes, Pt de la Libération, Bd Ernest Mélot) ;
- Ponctuels retards en début de parcours (2 minutes au départ de Couvin) ;

Les inspections ont également relevé un certain nombre d'excès de vitesse entre Philippeville et Floreffe sur des tronçons limités à 75 km/h pour les autobus et autocars.

Remarques émanant de l'atelier participatif

Le retour principal émanant de l'atelier est celui de la satisfaction du **bon fonctionnement** de la ligne. Un certain nombre de points d'amélioration ont été par ailleurs soulevés :

- **Augmenter l'amplitude horaire** en soirée en direction de Namur, afin de permettre notamment aux visiteurs et touristes, en croissance, de pouvoir visiter la région et bénéficier d'un moyen de retourner à Namur.
- **Organiser des correspondances** et **un rabattement efficace** entre la ligne Express et les lignes secondaires périphériques.
- Le potentiel **ajout d'un arrêt Express à Sart-Saint-Laurent** a également été identifié.
- L'atelier a enfin relevé un potentiel d'amélioration général des infrastructures, notamment par **la création de mobipôles** plus qualitatifs aux différents points d'arrêts
 - o D'une part **aux arrêts les moins sécurisants**, en particulier sur les axes à grande vitesse tel que la N90, des cheminements et zone d'embarquement /débarquement sécurisants pour tous les usagers doivent être réalisés.
 - o D'autre part, **dans les localités**, une emphase doit être mise sur les éléments qualitatifs (abris suffisants, avec possibilité de s'asseoir, s'abriter du vent et de la pluie ...).
 - o Ces éléments d'infrastructures seront accompagnés d'équipements spécifiques visant à **développer l'intermodalité aux mobipôles** (stationnement cyclable, modes partagés, casiers, ...)

Actions à entreprendre à la suite de l'évaluation

Sur base de ces constats, les mesures à entreprendre pour l'amélioration de la ligne sont les suivantes :

- Améliorer la **correspondance** à Namur avec le train en direction de Liège (actuellement un temps d'attente à Namur en correspondance avec Liège d'environ 20 minutes dans les deux sens est nécessaire) ;
- Améliorer l'**amplitude horaire** conformément aux ambitions régionales pour la ligne et celles du PMCM (14 h contre 12 h actuellement) ;
- Réaliser un audit pour identifier les améliorations nécessaires pour faire évoluer les arrêts structurants en de véritables **mobipôles** (trottoirs, abris, accessibilité, stationnement vélo, cheminement modes actifs jusqu'à l'arrêt, ...), notamment :
 - o Le futur pôle bus à Philippeville (déplacé vers la gare) ;
 - o L'arrêt FLOREFFE Séminaire (débarquement) ;
 - o L'arrêt MARIEMBOURG Chez l'Fagne ;
 - o De façon générale, une amélioration qualitative doit être effectuée à tous les arrêts, conformément à la typologie mobipôle et ce, sur l'ensemble des communes (Viroinval, Couvin, Philippeville, Florennes, Mettet, Fosse-la-Ville, Floreffe)
- Organiser le **rabattement** et des correspondances efficaces entre la ligne Express et les lignes secondaires qui l'alimentent.

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe prend acte du bon fonctionnement de la ligne E86.

Il recommande à l'ensemble des acteurs concernés de mettre en œuvre les actions qui leur incombent dans le plan d'action établi lors de cette évaluation intermédiaire afin d'améliorer encore l'attractivité de cette ligne, notamment les améliorations nécessaires en matière d'équipements et d'accès aux mobipôles desservis.



CONTACT

Département de la Stratégie de la Mobilité et de l'Intermodalité
Autorité Organisatrice des Transports collectifs et partagés
Boulevard du Nord, 8
B - 5000 NAMUR

Noël RENSON
Gestionnaire en mobilité
Tél. : 081 77 29 46
noël.renson@spw.wallonie.be

